

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE ERBRAY

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/251 en date du 11 septembre 2018 une enquête publique est ouverte en mairie de Erbray pendant une **période de 36 jours du lundi 1^{er} octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018 inclus**, portant sur la demande présentée par la SAS Groupe MEAC en vue de demander l'autorisation de poursuivre et d'étendre, pour une durée de 30 ans, l'exploitation de la carrière de calcaire dite « La Ferronnière et La Rousselière », qu'elle exploite sur la commune de Erbray.

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 2510-1, 2515-1-a, et 2720- 2 de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Alain TAVENEAU, architecte, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir, en mairie de Erbray, les observations du public aux dates et heures ci-après :

– Lundi 1er octobre	de 9 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Erbray
– Mercredi 10 octobre	de 9 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Erbray
– Samedi 27 octobre	de 9 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Erbray
– Lundi 5 novembre	de 14 h 00 à 17 h 00 :	mairie de Erbray

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier papier d'enquête publique et sur un poste informatique en mairie de Erbray aux jours et heures d'ouverture habituels des services au public. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de Erbray.

Les observations et propositions pourront également être adressées par voie postale au commissaire-enquêteur en mairie de Erbray (6 Place de la Mairie – 44110 Erbray) ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.meac@yahoo.com. La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte. Les observations seront mises à la disposition du public sur le site internet de la préfecture.

La consultation du dossier d'enquête publique est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique: www.loire-atlantique.gouv.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique (Direction de la coordination, des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau des procédures environnementales et foncières) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Erbray pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès SAS Groupe MEAC, domiciliée Route de Saint-Julien – 44110 Erbray, ou par courriel vers Monsieur Didier Burgain (directeur de site) à l'adresse suivante : Didier.Burgain@omya.com.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par la préfète assortie de prescriptions d'exploitation ou de refus.